

Certification en langue française TCF Intégration, Résidence et Naturalisation



Mots-clés
TCF,
certification,
FLE, Français
Langue
Étrangère

Présentation

Il ne s'agit pas d'une formation mais d'un examen.

Le Test de Connaissance du Français (TCF) Intégration, Résidence et Naturalisation (IRN) s'adresse à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Objectifs

Le TCF IRN évalue les 4 compétences en langue française : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

Les atouts de la formation

Le candidat reçoit une attestation officielle indiquant son niveau en langue française. Celle-ci est valable deux ans.

Admission


A qui s'adresse la formation ?

Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Infos pratiques

Campus

 Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

En savoir plus

ACCENTS USMB

<https://www.univ-smb.fr/accents/certification/formulaire-tcf-integration-residence-et-naturalisation/>

